Samedi, 3 Janvier 1880.

SOMMAIRE

COLONISATION DE L'OUTAOUAIS.
MORALE EN ACTION.
ECHOS DU JOUR.
LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS : *Benjamin Sulte.*
LETTRE DE WASHINGTON.
COMMUNICATION : *Un autre électeur.*
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
ÇA ET LA.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.
FEUILLETON.—LE GOUFFRE : *Raoul de Navery.*

COLONISATION DE L'OUTAOUAIS

Nous lisons dans le *Nord* :

Le gouvernement de Boucherville a dépensé $ 0 000 pour repatrier 800 colons des Etats-Unis.

La colonisation de la vallée d'Ottawa s'est faite sur un espace de 70 milles depuis cinq ans. Mille colons sont déjà établis dans cette colonie nouvelle qui n'a encore coûte au gouvernement qu'onvir... $10,000. Avant que cinq autres années se soient écoulées, cette colonie comptera au moins quatre mille colons, sans plus de frais de la part du gouvernement.

Il y a là tout un enseignement pour le pouvoir. Cela prouve d'une manière décisive qu'il n'est pas nécessaire de faire de grands projets et de grandes depenses pour coloniser les terres.

Qu on fasse faire les arpentages et les chemins nécessaires pour répondre aux demandes des colons, c'est tout ce qu'il faut. La colonisation de la vallée de l'Ottawa s'est faite assez souvent et se fait encore, en quelques endroits, sans arpentages et sans chemins. Que le gouvernement assure aux colons ces deux conditions indispensables de colonisation et partout où il y a des colons et des terres à coloniser le résultat ne se fera pas attendre.

Il y a beaucoup de vrai dans les observations de notre estimable confrère de Saint Jérôme. Que l'on arpente les terres non défrichées, puisque l'on ouvre des chemins partout où cela sera possible, et la colonisation prendra un élan surprenant. On a tort de supposer que les colons font défaut : on les voit affluer partout où on a pratiqué des chemins à travers des régions fertiles.

Tous ceux qui se sont occupés activement de colonisation, partagent la même opinion sur l'importance d'ouvrir des routes pour faire communiquer les anciens établissements avec les tertes vacantes de la Couronne. Aux témoignages que nous avons déjà cités à cet égard, nous allons ajouter celui de M. l'abbé Marquis, l'un de ces prêtres zélés et patriotiques qui ont associé leurs noms à la grande œuvre de la colonisation. "Sans chemins," disait M. Marquis devant un comité d'enquête, il y a déjà bien des années, "point de colonisation possible ; les plus splendides allocutions des orateurs les plus distingués de Montréal et de Québec, les assemblées où l'on a nommé force présidents actifs (plus ou moins), présidents honoraires (plus que moins), vice-présidents, comité correspondants et même trésoriers (sans affaires, toutefois) ; toutes ces magnifiques choses viennent s'engloutir dans le premier *ventre de bœuf* que le colon trouve sur sa route ; toutes les plus belles phrases lui sont alors d'un moindre secours que ne lui serait un arpent de chemin couvert de fascines."

Dans l'état peu satisfaisant où se trouvent les affaires financières de la province de Québec, nous ne pouvons guère espérer qu'il sera affecté prochainement des sommes considérables à la construction de routes nouvelles ; néanmoins, il importe de dépenser tous les crédits qui seront votés, de la façon la plus économique et la plus judicieuse possible. Par son importance, par l'étendue de ses ressources, par les progrès qu'y fait la colonisation, la vallée de l'Outaouais s'impose tout particulièrement à l'attention du cabinet provincial, et nous comptons qu'il fera tout en son pouvoir pour activer le développement d'une des régions les plus vastes et les plus riches du pays.

Puis, n'oublions pas, nous Canadiens-Français, la vallée de l'Outaouais est destinée à devenir l'un des boulevards de la nationalité. A ce compte, elle mérite que nous nous interessions tout particulièrement à à tout ce qui peut en faciliter l'établissement. Emparons-nous du sol : là gît le salut de notre race.

MORALE EN ACTION

Lorsque M. Joly devint premier ministre, en même temps que ministre des travaux publics et de l'agriculture, sa grande ambition était, paraît-il, d'adopter les meilleurs moyens pour favoriser l'agriculture et la colonisation. M. Joly pose en agronome, en *gentleman farmer*, on le sait : il a même voulu établir une fabrique de chanvre, sans compter le sucre de betterave.

Qu'arriva-t-il ? Il se laissa tellement absorber par la construction du chemin de fer du Nord ; il consacra tellement de temps à chausser la raquette le long de la voie en perspective ; il brûlait tellement du désir de baptiser une locomotive de son nom, et il a réussi, qu'il ne s'occupa en aucune façon de son projet chéri : l'amélioration de l'agriculture, le développement de la colonisation.

M. Joly laissa aux officiers de son département le soin de prendre toute initiative à ce sujet. Or ceux-ci, ayant les mains liées, ne pouvaient prendre sur eux, évidemment, de tenter aucun projet nouveau, aucune réforme importante, d'autant plus qu'ils n'ont pas de responsabilité qui leur soit propre en pareilles matières. Aussi l'agriculture et la colonisation furent sérieusement négligées, les crédits affectés à cette fin étant considérablemet amoindris—sauf pour ce qui concernait quelques comtés privilégiés, tel que celui de Chicoutimi, par exemple, après la défection de M. Price.

M. Joly quitta le pouvoir, après avoir bâti le *loop-line* de M. Turcotte, sans avoir rien fait pour l'agriculture et la colonisation, les deux choses qu'il disait avoir tant à cœur. S'il allait revenir à ce pouvoir qu'il avait fini par aimer tendrement, que ne ferait-il pas, doit-il se dire maintenant, en regrettant sa coupable inaction, pour ces deux œuvres chères à son cœur et auxquelles il n'a pas eu le temps de songer durant dix-huit mois d'administration ? Mais ce bon M. Joly, qui pense, à part lui, de le ramener au pouvoir ? Qu'on le laisse à ses choux, ou qu'on le laissse haranguer sur les banquettes de l'opposition : là du moins il ne fera de mal à personne.

ECHOS DU JOUR

Sir Leonard Tilley et sir Charles Tupper sont de retour.

M. Tassé, M. P., est parti pour Terrebonne où il doit être l'hôte de l'honorable M. Masson.

Le premier numéro de l'*Aurore*, organe du Vatican, dont nous avons déjà parlé, vient de paraître à Rome.

Dans le comté de Lanark, la nomination est fixée au 15 et la votation au 22. Nous avons les meilleures nouvelles au sujet des chances d'élection de M. Jamieson.

Le revenu local de l'intérieur a produit $16,921.02 pendant le mois de décembre, contre $13,807.67, pendant le même mois, l'année dernière, soit une augmentation de $3,113.35.

Les importations d'Ottawa, pour le mois de décembre, représentent : $22,618 pour les marchandises exemptes de droits ; $42,871 pour les marchandises passibles de droits. On a perçu $11,499.17.

Il paraît que M. Auguste Tessier, beau-frèrère de M. Alex. Chauveau, qui pratique comme avocat, à Rimouski, se présentera comme candidat indépendant, si ce dernier résigne.

Nous lisons dans le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle Orléans :

"L'article suivant, extrait du journal le *Canada*, fait une juste critique de certaines tendances regrettables qui se manifestent au Canada au sujet de la langue française. Nous constatons avec tristesse que les mêmes préjugés existent en Louisiane.

Les membres du conseil municipal ont présenté un fort joli petit berceau d'argent à madame Mackintosh, en souvenir de la naissance d'un fils durant le terme d'office de son mari comme maire. Ils se sont ainsi conformés à une ancienne coutume qui nous vient d'Angleterre.

M. J. G. Moylan inspecte, en ce moment, le pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Toutes les cellules de l'établissement sont occupées et on parle de bâtir une aile nouvelle. C'est un fait triste à constater que l'augmentation du nombre des criminels.

Un journal de cette ville dit que le *Post*, de Montréal, est mal informé lorsqu'il reproche au gouverneur-général d'avoir invité à Rideau Hall la veille de Noël, les enfants d'écoles protestants à l'exclusion des catholiques. Il les a tous invités sans distinction, et un tiers au moins étaient catholiques.

Lundi ont lieu les élections municipales en cette ville. La contestation pour la mairie est loin de soulever le même intérêt que l'an dernier, l'élection de M. Mackintosh étant certaine par une très forte majorité. Bon nombre d'amis de M. Clancy regrettent qu'il ne se soit pas présenté de nouveau dans le quartier Ottawa où il aurait facilement été réélu, à ce que l'on dit. Une lutte assez vive s'engagera dans quelques quartiers pour les élections d'échevins

A la dernière assemblée du conseil de l'Instruction publique, tenue en novembre dernier, les deux comités, catholique et protestant, ont décidé, à l'unanimité, de recommander au gouvernement, comme matière d'intérêt public et d'urgence :

1o. D'aviser aux moyens de servir aux inspecteurs d'école le même traitement qu'en l'année 1877-1878

2o. D'aviser aux moyens de fournir au surintendant la somme ordinairement accordée pour les livres à donner en prix dans les écoles.

3o. D'aviser aux moyens de fournir aux écoles normales la somme ordinaire de $46,000 par année.

La candidature du général Grant à une troisième présidence fait véritablement des progrès, dit le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans, dans certains esprits républicains. Elle a déjà été recommandée par plus d'un comité républicain, et nous avons vu tout dernièrement un caucus de ce parti, à Nashville, Tennessee, la recommander hautement. En attendant, l'ex-président se laisse donner des ovations à droite et à gauche. Après avoir été passer un jour à New Jersey City, il est revenu à Philadelphie. En donnant connaissance de ces petits déplacements du général Grant, nous nous conformons aux usages de la presse qui a pris actuellement l'habitude de raconter tous ses mouvements, comme ceux d'une grande personnalité princière.

Un ami nous écrit de la Gatineau :

"La messe de minuit a été célébrée ici avec une solennité toute particulière. L'église était décorée avec un goût exquis. La messe a été célébrée par le Rév. M. Ginguet, ordonné prêtre en 1820 et doyen du diocèse d'Ottawa. C'était la 59e fois que ce vénérable prêtre célébrait la messe de minuit. C'est M. le curé de la paroisse qui dirigeait le chant du chœur qui a exécuté tous les morceaux avec un ensemble et un goût remarquables. Le cantique de Noël, intitulé : *Près d'un berceau*,—composition, bien connue maintenant, de M. E. Blain de Saint-Aubin,—a été admirablement rendu par les nombreuses voix des enfants de chœur. La musique de ce Noël est à la fois entraînante et solennelle, et le refrain, surtout, faisant suite à une mélodie très douce, produit un effet qui vous électrise.

"Une chose que tous les étrangers ont remarquée et que je veux vous dire, c'est la bonne tenue des fidèles, leur recueillement parfait. Il y a eu un très grand nombre de communions. M. le curé de la Gatineau fait un bien immense ici et je suis sûr que ses paroissiens savent le reconnaître par l'estime dont ils entourent leur jeune et laborieux pasteur."

LA RIVIERE DES OUTAOUAIS

[Pour le *Canada*.]

Tout lasse, tout passe, tout casse, dit le proverbe. Tout change aussi —ou à peu près tout.

Les noms de famille ne prennent pas cinquante ans à se transformer. Celui des peuples mêmes fait place à de nouvelles désignations. Les Gaulois sont devenus Français. Les Français du Canada n'ont pas tardé à dire qu'ils étaient Canadiens. Voilà que les Anglais qui nous arrivent veulent aussi s'appeler Canadiens.

Allons toujours ! le nom ne fait rien à l'affaire.

Notre jeune ville a été Bytown pendant trente ans. Puis, tout à coup, une loi de dix lignes en a fait Ottawa. Tout le monde s'y est conformé.

C'est donc pour vous dire que la rivière des Algonquins ayant vu disparaître les dits Algonquins, était comme une jeune veuve qui ne demande qu'à changer de nom.

Cela se passait entre 1650 et 1660. Nous allons voir de quelle manière se fit le changement.

Les Iroquois ravageaient le haut et le bas Canada, dans les années 1649-52. Des circonstances que je n'ai pas à rapporter ici les induisirent à faire, en 1653, une paix qui, au fond, n'était qu'un rapiâtrage.

En même temps, nos coureurs de bois gagnaient du terrain autour des grands lacs. Ils engagèrent certaines nations à venir nous voir.

La flotille de traite descendue jusqu'aux Trois-Rivières, l'été de 1654, venait de quatre cents lieues à l'ouest. Les Sauvages qui la montaient étaient au nombre de cent vingt, de la nation des *Outaouaks* (les "grandes oreilles") appartenant à la race algonquine. Chemin faisant, ils avaient capturé treize Iroquois dont ils se débarrassèrent à Montréal en apprenant que la paix venait d'être conclue.

Le Père Dablon écrivait en 1670 : "On donne communément le nom d'Outaouaks aux Algonquins supérieurs "parce que, de plus de trente nations differentes qui se trouvent en ces contrées, les premiers qui sont descendus vers nos habitations françaises ont été les Outaouaks, dont le nom est demeuré ensuite à toutes les autres." Il faut lire : "les premiers après la dispersion des premiers Algonquins et des Hurons." Le même Père dit un peu plus loin qu'ils sont tous des environs du lac Supérieur. (Voir dans la *Revue Canadienne* l'article de M. Joseph Tassé sur les Outaouais.

L'arrivée des Outaouaks prend l'importance d'un événement dans l'histoire du Canada. Ils étaient, en quelque sorte, des ambassadeurs envoyés vers les Français pour les inviter à porter leurs opérations de commerce dans les lointaines régions du lac Michigan, d'où, selon leurs rapports, on saurait atteindre la mer Pacifique.

Ils communiquèrent aussi des nouvelles des Hurons réfugiés chez eux.

Lorsqu'ils repartirent, vers le milieu de l'été, deux "voyageurs" les accompagnèrent. C'était la reprise des voyages au Nord-Ouest. La route était par l'Ottawa, la Matawan, le lac Nipissing, la rivière des Français, comme de coutume.

Québec ne fut jamais pour les Montagnais et les Algonquins un poste aimé. Quant aux Iroquois, pendant un siècle qu'ils furent en hostilité contre les Français, ils ne paraissent pas s'en être occupés. Montréal eut la bonne fortune de se voir d'abord assez peu en butte aux coups de ces terribles ravageurs qui, de 1640 à 1660, s'acharnèrent sur les Trois-Rivières ; cette ville grandit juste à point pour s'emparer du trafic des fourrures de l'Ouest qui, avant 1655, passait à sa porte pour descendre aux Trois Rivières.

La grande traite de la Nouvelle-France se fit aux Trois-Rivières à partir de la fondation du fort de ce lieu (1634) et ne commença à se partager avec Montréal qu'en 1656. Le principal dépôt des marchandises européennes était cependant à Québec, d'où on les apportait aux magasins des Trois-Rivières et de Montréal.

Sur la fin d'août, 1656, on vit arriver aux Trois-Rivières deux cent cinquante Outaouais qui ramenaient les deux Français partis deux ans auparavant. Ceux-ci étaient allés jusqu'à cinq cents lieues dans le sud-ouest et l'ouest. Ils rapportaient des pelleteries pour une forte somme et déclaraient qu'on pouvait faire, avec ces pays, une traite profitable et trés-étendue. La suite confirma leur rapport, car aujourd'hui même, après plus de deux siècles, ces régions sont à peine épuisées.

Rien d'étonnant que, parmi les habitants échelonnés sur la rive nord du fleuve, entre Montréal et Québec (c'était alors la seule partie civilisée du Canada)—on ait pris l'habitude d'appeler, rivière des Outaouais, la grande voie qui servait de débouché au commerce dont les Outaouais étaient les intermédiaires, ayant remplacé les Hurons et les Algonquins.

Outaouais, ou plutôt Outaoua, est la prononciation la plus rapprochée du véritable nom sauvage. Les Anglais en ont fait Ottawa. Allez donc refaire l'orthographe des Anglais !

BENJAMIN SULTE.

LETTRE DE WASHINGTON

(De notre correspondant spécial.)

Noël aux Etats-Unis

Il est assez difficile de décrire la manière dont on célèbre Noël aux Etats-Unis dont la population est composée de nationalités diverses qui ont plus ou moins conservé leurs mœurs, leur religion, leurs traditions et leurs coutumes. Il en résulte que Noël est célébré de diverses manières Toutefois, dans la célébration de cette grande fête, il y a certains traits généraux que j'essaierai d'indiquer ici.

Les catholiques célèbrent, avec une grande solennité, la fête de la naissance de Notre-Seigneur. Les épiscopaliens l'observent avec une grande ferveur, quelques autres dénominations religieuses y attachent un grand respect, mais la moitié des dénominations soi-disant évangéliques n'y mettent pas un zèle très considérable.

L'église catholique, perpétuant les glorieuses traditions des âges de foi, inspire à tous ses enfants sa sublime croyance et qu'ils soient Africains ou Américains, c'est pour tous *La Noël*, dans le sens qu'on attache à ce mot en France, c'est à-dire un cri de joie, une réjouissance populaire.

On observe l'usage antique de célébrer trois messes ce jour-là ; mais la première se célèbre généralement à cinq heures du matin, au lieu de minuit. Toutefois, dans quelques-uns de nos centres canadiens-français, on a toujours la messe de minuit, la crèche dans un coin du sanctuaire et l'on chante les bons vieux *Noëls* français. Il y a bien des années que nous n'avons eu ici le bonheur d'assister à ces imposantes cérémonies qui vivent toujours dans notre cœur :

Noel, Noel, dans cette fête,
Noel, Noel, avec ardeur !
Noel, Noel, au Dieu Sauveur,
Dieu fait de nos cœurs la conquête,
Chantons aujourd'hui :
Noël par toute la terre,
Car toute la terre est à lui.

On ne saurait dire combien de temps nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre et des Etats du centre auront la consolation de pouvoir assister à la messe de minuit. Ceux des établissements de l'Ouest, tels que Kaskaskia, Vincennes et Sainte-Geneviève n'ont pu transmettre cette coutume à leurs descendants.

Sous l'ancien régime colonial, les puritains de la Nouvelle-Angleterre étaient fort hostiles à la célébration de la messe de minuit et l'on trouve, dans leurs vieux statuts, des lois qui en prohibent la célébration. Voici la 36e clause d'une de ces lois :

"Personne ne devra lire la prière commune, observer *la Noël*, les fêtes des saints, faire des pâtés à la viande, jouer aux cartes, ni jouer d'aucun instrument de musique, excepté de la trompette et de la bombarde."

Mais les choses ont changé. Un acte du Congrès déclare Noël fête légale et la population en fait un jour de grandes réjouissances.

Les deux grands traits des réjouissances sociales de la journée sont l'échange de cadeaux et les dîners de familles. Deux ou trois semaines avant la grande fête, dans toutes les villes, les magasins sont remplis d'articles splendides appelés "marchandises des fêtes" et pendant toute la semaine qui précède les fêtes, une foule nombreuse parcourt les rues pour examiner les magasins et faire des achats. La foule est tellement compacte sur les rues que la circulation devient difficile. Dans l'après midi et la soirée, les enfants parcourent les rues en jouant de la trompette et battant le tambour, au grand mécontentement des vieilles filles et des agents de police.

Le soir, au moment de se coucher, tous les enfants pendent leur bas près du foyer, dans l'espoir que *Santa Claus* viendra, par la cheminée, y déposer quelqu'un des objets qu'ils ont tant admirés, dévorés des yeux, dans les vitrines des magasins. Pendant qu'ils sont couchés et rêvent aux joies du lendemain, les parents apportent un petit sapin que l'on avait préalablement caché dans un hangar ou ailleurs, et commencent à orner l'arbre de Noël. Drapeaux, jouets, sucreries, bougies, etc., etc., sont attachés aux branches, et l'on met, au pied de l'arbre, les bijoux, livres, albums, chevaux de bois, vélocipèdes, polichinelles, etc. Le lendemain, les enfants trouvent leurs bas pleins de cadeaux et, en outre, ils ont l'arbre de Noël.

On peut dire que la matinée et la soirée du jour de Noël sont consacrés à l'amusement des enfants. Dans le milieu de la journée, on reçoit les parents et intimes amis. Le soir, on allume les bougies de l'arbre de Noël.

Ici, à Washington, nous sommes sur le sol de l'ancien Maryland catholique et Noël est toujours célébré avec un grand éclat. De fait c'est le grand jour du "repos du Seigneur," *requies Dei*.

A l'époque de l'esclavage, on donnait congé aux pauvres esclaves, ce jour-là, et on leur accordait d'autres priviléges qu'ils n'avaient pas en d'autres temps. Aujourd'hui, encore, les domestiques reçoivent des cadeaux et d'autres faveurs. Les anciennes coutumes ont aussi un bon effet pour les employés du gouvernement qui ont, virtuellement, une semaine de congé puisque, de Noël au jour de l'an, ils ne travaillent qu'une demi-journée, chaque jour.

Mais les traditions catholiques apportées par les pélerins catholiques du Maryland ont laissé parmi nous, un pieux et touchant usage qui nous vient de France. Une vieille chronique représente les habitants de Chartres et de Montlhéry, et des villages environnants, se rendant à Bethléem, le jour de Noël, pour offrir des présents à l'Enfant Jésus :

Vous eussiez vu venir ceux de Yon,
Et ceux de Bretigny apportant du poisson :
Les barbeaux et gardons, anguilles et carpettes
Etaient à bon marché, comme aussi les perchettes.

Les bonnes gens de Bretigny répartissaient leurs cadeaux entre leurs frères pauvres. Ainsi font les catholiques de Washington. Depuis plusieurs années, neuf conférences de Saint-Vincent de-Paul, en cette ville, recueillent les dons des catholiques. Avis de leur tournée est donné, au prône, le dimanche qui précède Noël. D'immenses quantités de denrées alimentaires, dindes, poulets, jambons, lard, farine, café, thé, sucre, pommes de terre, sucreries, jouets, etc., sont ainsi recueillis et, dans l'après midi de Noël, les comités nommés par les conférences partent avec des voitures remplies de ces provisions qu'ils distribuent à tous les pauvres de la ville, sans distinction de religion, nationalité ou couleur, — auxquels ils donnent assez de provisions pour les fêtes et, quelquefois, pour plusieurs semaines.

Dans tous les Etats-Unis, les conférences recueillent des secours pour leurs pauvres. Mais je crois que le mode de distribution ci-dessus indiqué est particulier à la ville de Washington. C'est ainsi que tous peuvent joyeusement unir leurs voix pour répéter : "*Alleluia ! Christus natus est nobis !*"

Washington, D.C.,
le 30 décembre, 1879.

COMMUNICATION

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

M. le Rédacteur,

Un électeur a écrit, l'autre jour, qu'il s'opposait à la candidature de M. Rocque, dans le quartier Ottawa, parceque, même en supposant qu'il serait élu, ce monsieur ne pourrait siéger au conseil de ville, étant déqualifié par la loi, attendu qu'il était cotseur.

Je ne m'occupe guère d'élection et ne désire pas discuter quelles sont les chances d'élections de ce monsieur, mais je veux écrire quelques lignes pour démontrer que ce monsieur n'a aucunement droit à nos suffrages.

M. Rocque nous a déjà représentés au conseil de ville, et qu'a-t-il fait ? Il a sacrifié nos meilleurs intérêts, presque en toute circonstance. N'est-ce pas lui qui a fait passer ce règlement au sujet des améliorations publiques—qui n'avait pas d'autre objet que de le caser à la place occupée aujourd'hui par M. Pratt (moyennant $1,500 par an : joli fromage qui lui a pourtant échappé—mais qui nous empêche, depuis plusieurs années, d'avoir notre juste part des améliorations municipales, parceque les contribuables de cette partie de la ville n'ayant pas, en général, autant de moyens que ceux d'autres quartiers, ne peuvent pas défrayer une partie des dépenses nécessaires pour cette fin. Et ce n'est peut-être pas le plus gros de ses péchés municipaux.

M. Rocque a aussi été élu comme commissaire d'écoles, par le quartier Ottawa, mais il a cru bon de se réfugier depuis dans un autre quartier. De quelle façon a-t-il répondu à notre confiance ? Sa conduite lui a valu un comité d'enquête qui, pour avoir été aussi indulgent que possible, lui a fait comprendre qu'il ne devrait pas recommencer pareilles fredaines.

Donnons-lui encore une chance de faire mieux, diront quelques-uns, et parmi ceux-là il en est qui avouent hautement que sa conduite publique a été très répréhensible jusqu'à présent. Mais il a eu toutes les chances possibles de donner la preuve qu'il méritait notre confiance. Chaque fois il a prouvé qu'on ne pouvait pas compter sur lui ; que tout ce qu'il pouvait avoir de talent était mis au service de l'ennemi ou de ses intérêts personnels.

M. Rocque dit qu'il veut aller au conseil pour faire respecter les droits des Canadiens. Qu'a-t-il fait pour eux pendant qu'il y était ? Quels sont ceux qu'il a protégés ? Si quelques uns ont obtenu quelque chose, n'est-ce pas depuis qu'il n'y est plus ? Il a réussi à se faire nommer cotiseur, mais, à cela près, se réduit son œuvre patriotique.

On dit qu'il compte beaucoup sur l'appui du vote irlandais. Nos concitoyens irlandais se souviendront peut-être que lorsque vint leur tour d'avoir un maire et que M. Waller se présenta contre M. Bangs auquel il était infiniment supérieur, M. Rocque parla et vota contre le candidat irlandais, pour des raisons que le public n'a jamais pu connaître.

A quoi sert un talent quelconque, s'il est employé pour tout autre but que pour l'intérêt général ?

UN AUTRE ÉLECTEUR.

Ottawa, le 2 janvier, 1880.

ACTIVITÉ COMMERCIALE.

Mes ventes de Noël ont vidé mon magasin de fourrures ; mais de bons ouvriers travaillent activement à renouveler mon "Stock".

Les acheteurs trouveront tout ce qu'ils désirent pour le jour de l'an. Si l'acticle demandé n'est pas en magasin, on peut le fabriquer à quelques heures d'avis.

R. J. DEVLIN.

Grande Vente
DE
TRAINES SAUVAGES
RAQUETTES ET
Souliers Mous,
A des prix qui défie toute compétitions.

Souliers pour enfants	50c.
" dames	75c. à $1.00
" hommes	75c. à 1.25
Raquettes pour enfants	$1.00 à 1.75
" dames	1.50 à 2.50
" hommes	1.25 à 3.00
Robes de chèvre grise	$12.00
" Buffle de	4.00 à 12.00
" " noir de	10.00 à 15.00

CHEZ
H. L. COTE,
128 Rue Rideau.
Ottawa, 24 décembre, 1879.

AUX ELECTEURS
DU
QUARTIER OTTAWA

Je désire informer les électeurs du Quartier Ottawa que je suis candidat et sollicite leurs votes et influence en les priant de bien prendre en considération celui qui est le plus capable de défendre leurs droits au conseil de ville. Ma qualification comme candidat, d'après l'opinion de plusieurs avocats distingués, est incontestable, nonobstant toutes les rumeurs mises en circulation par mes adversaires.

Votre tout dévoué,
A. O. ROCQUE.
Ottawa, le 3 janvier, 1880.

AUX ELECTEURS
DU
QUARTIER VICTORIA

Messieurs,—En aspirant à la charge de conseiller de ville, pour l'année prochaine, je comprends parfaitement les honneurs et les devoirs attachés à cette position.

Sollicité par un nombre considérable de contribuables influents, j'ai le plaisir d'accepter leur réquisition.

Autant que possible, mes amis iront visiter chacun de nous ; mais si quelques-uns étaient oubliés, j'espère que cela ne les empêchera pas de voter pour moi.

J'ai deux raisons pour briguer vos suffrages : 1o. Les Canadiens français formant près d'un tiers de la population du quartier, ils me semblent avoir droit à un représentant dans le conseil.

2o. Je crois aussi que nos conseillers devraient résider dans le quartier. Mon impression est qu'il y a assez d'hommes intelligents dans le quartier Victoria, sans aller en chercher ailleurs.

Si je suis élu, inutile de vous dire que vos intérêts et ceux de la ville mériteront toute mon attention. Plein de confiance dans votre concours bienveillant et énergique, pour faire réussir l'élection.

Je demeure,
Messieurs,
Votre respectueux serviteur,
CHAS. CHRISTIN.
Ottawa, le 30 Décembre, 1179.

LISTE DES PRIX
— DE —
C. S. Shaw & Cie.,
DES PRESENTS
— DU —
JOUR DE L'AN.

Services à Déjeuner en Porcelaine de Chine	$8.00 à $15.00
Services à Diner en P. de C.	20.00 " 75.00
" Thé " "	3.50 " 15.00
" Dessert " "	10.00 " 12.00
" " en Majolique	8 00
" " de Lorne	10.00
" de Tête-à-tête	4.50
" à Thé pour 5 heures.	5.00 " 10 00
Tasses et Soucoupes pour A.-D.	
Jolis Services de Chambre à Coucher	4.00 " 18.00
Lampes de Table, en Bronze	1.00 " 10 00
" " l'passage	1.50 " 7.50
" " pour le Diner	1.00 " 6.00
" " de Salon	1.50 " 25.00
" " pour Chambre à Coucher	25 " 4.00
" " de Bibliothèque	1.00 " 6.00
Chandeliers de 2, 3, 4 et 6 lumières.	
Pots de Fleur de goût en P.	$1.50 " 3 50
Vases de goût en P., 50 cts à $12 par paire.	
Huiliers Plaqués en Argent	$2 à 10.00
Epergnes en Crystal	1 " 5 00
Magnifique Services de Toilette	1 " 6.00
Urnes de Goût, Services complets	1.50 à 5. par sette.
Théières de Goût	25c à $3
Crachoirs en Majolique	50c
" " Lorne	75c.
" " en Porcelaine	$1 à 1.50
Tasses et Soucoupes à Thé Harlequins.	
" " Présentation	20c. à $1.
Cruches au Claret	$6 par paire.
Carafes en Verre Coupé et Grave	$1 à $6.00
Verre à Vin " "	"
Gobelets " " "	1,25 à 7.50
Statues en Marbre de Paris	Joli Assortiment.
Assortiment complet de Verrerie de Table.	
Porcelaine Plaquée (nouvelle)	$2.00 à $3.00
Petits Services à Thé pour les enfants	A tout prix
Tasses et Soucoupes pour Moustaches	$1.00.
Services de goût pour fumeurs	$1.00 à 2.50

C. S. Shaw & Cie
IMPORTATEURS
63 rue Sparks.

Williams' Singer

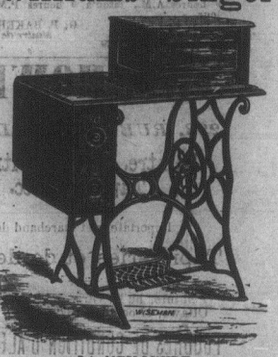

LA MEILLEURE
MACHINE A COUDRE
DU MONDE.
N'a pas son egale pour le fini, la duree et l'etendue de l'ouvrage fait.
2000
SONT
MAINTENANT EN USAGE
A OTTAWA.
Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.
THOMAS MAY,
Agent général pour Ottawa.
BUREAU PRINCIPAL :
210 Rue Sparks.
SUCCURSALE :
284, RUE DALHOUSIE.
Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT
A transporté son magasin au coin des rues
RIDEAU ET WILLIAM,
à sept portes de son ancien établissement.
Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciennes pratiques et aux nouvelles, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.
Rappelez-vous de l'adresse :
NOUVEAU
Bâtiment en Brique
COIN DES RUES
RIDEAU et WILLIAM,
Vis-à-vis
LA THÉIÈRE (TEA POT)

Soumissions pour l'érection d'une cloture, etc., etc.

AUX ENTREPRENEURS.

Le Club des Courses d'hiver, (*The Ottawa Winter Trotting Club,*) recevra, jusqu'au JANVIER à 8 hrs. p. m., des soumissions pour l'erection d'une clôture en planche,) de 12 pieds de haut, autour leur champ de course d'un demi mille, sur la rivière Ottawa, entre le chantier de M. McRae et les moulins de Gilmour.

La ligne de la clôture est balisée. Les soumissions devront indiquer le prix de la clôture livrée au club, ou bien les soumissionnaires pourront avoir la clôture et le champ de course pendant l'hiver, le club les payant pour les courses qui auront lieu les 11, 12, 13 et 14 février.

W. O. McKAY,
(18 rue Murray,)
Ottawa, 27 décembre, 1879. Secrétaire.